pour diverses fêtes nationales de la Musique municipale.

M. Dillay. — Cette société s'est surtout fait entendre à la Fête de la Jeunesse et à la Musique municipale. Je voterai cependant la subvention, mais en formant l'espoir que les fêtes nationales ne seront pas le prétexte du subsidiaire accordé par la ville.

M. le Maire. — Je crois qu'il est bon de voter la subvention. Le rapporteur paraît très persuadé que la musique a le droit de crier à la persécution.

La subvention est votée.

Vœu de M. J. Tack, pour l'organisation d'un concours hippique.

Rapport présenté au nom des Commissions réunies des Finances, des Halles et de l'Agriculture par M. Demeestère.

Messieurs,

Dans la séance du 9 mai 1892, M. Tack a émis le vœu qu'une exposition hippique fut organisée à Tourcoing sous les auspices de l'Administration municipale. Ce vœu était déposé en définitive par le Conseil municipal, lors de la séance du 10 Mars 1893 et renvoyé aux Commissions des Finances, des Halles et de l'Agriculture.

Une Commission spéciale a été nommée par cette dernière, qui décida à l'unanimité qu'une exposition générale de tous les produits de l'horticulture, fruits, légumes, fleurs, plantes fleuries et plantes d'ornements, bouquets, etc., ainsi que des objets se rattachant à l'horticulture, plus une vente, chaque jour, aura lieu à Tourcoing les 15, 20, et 21 Mai 1894.

En conséquence, tous les horticulteurs et amateurs Français et étrangers seront invités à prendre part à cette exposition.

Des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté les meilleurs produits.

Afin assurer le succès de cette exposition, la mairie est invité à donner, dès à présent, toute publicité nécessaire et à prendre le plus tôt possible le comité d'organisation, chargé d'établir le programme du concours, de procéder à l'admission des produits, et de donner à l'exposition tous les soins de surveillance et de salubrité nécessaires.

Le Conseil votera ultérieurement les crédits nécessaires pour faire face aux dépenses d'installation et à celles des récompenses accordées.

En conséquence, vot que le Conseil prie le Conseil municipal de bien vouloir ratifier les conclusions des Commissions en votant la délibération suivante :

Le Conseil municipal décide en principe ce qui suit :

1° La ville de Tourcoing célébrera par une fête publique, le 20 mai prochain, le centenaire de la bataille de Tourcoing où, le 18 mai 1794, les armées Françaises, quoique moins fort nombreuses, remportèrent sur les armées alliées une victoire éclatante qui fut le prélude du triomphe de la France contre l'Europe coalisée.

2° Afin de donner à cette fête le caractère national et patriotique qui lui convient et de lui assurer une importance digne de la ville, il sera fait appel aux concours de tout les habitants à quelques nuances qu'ils appartiennent. A cet effet, le Maire est invité à provoquer l'ouverture d'une souscription et la formation d'un comité d'organisation qui aurait composé, indépendamment du Maire, président, par égale moitié, de membres choisis par eux, et de conseillers choisis par le Conseil municipal.

3° Le Conseil municipal fixera ultérieurement le crédit à voter pour la part de dépenses à supporter par la ville.

Adopté.

Entretien des rues et sentiers

M. Ducoulombier, au nom de la commission de la voirie, présente le rapport sur le cahier des charges sur l'entretien pour une période de 3 ans de l'entretien des rues et sentiers.

Le nouveau cahier des charges est semblable à celui qui a fait l'objet de la dernière entreprise, seul le bordereau des prix a été modifié.

1° Par une légère diminution sur les prix de sable et des scories.

2° Par l'addition de deux nouveaux prix concernant l'heure de piqueur et de gréé et le mètre courant de pose de bordure de trottoir au sable.

Le Conseil adopte.

Entretien des bâtiments

Le Conseil adopte ensuite un rapport de la commission des travaux présenté par M. Blanchet concernant le cahier des charges pour l'entretien des bâtiments communaux pour une période de 3 ans.

Classement de la rue Solférino (dite des Fauvettes).

M. Julien Tack, au nom des commissions réunies des finances et voirie, fait un rapport sur un vœu déposé en séance du 9 avril dernier par plusieurs habitants de Tourcoing tendant au classement et à la mise en état de viabilité de la rue Solférino.

M. le rapporteur s'exprime ainsi :

Le sud-est les rues longeant un ancien parc au nom de rue des Fauvettes, a été construit depuis quelques années en prolongeant, sur Tourcoing, d'une rue de Roubaix, dite de Solférino.

La rue des Fauvettes a été ouverte à la rue dite Makellerie et atteint 4 à 5 m. du Contour, elle a une pente dans toutes toutes, l'une de 90, l'autre de 55 m. de long, elle a 8 m. de largeur et de 3 m. 50 de hauteur, elle a 2 m. 50 de trottoir, elle a 2 m. 50 de trottoir, elle a 2 m. 50 de trottoir